

OUI à des communes plus grandes et plus fortes

Date : 24.01.2012 10:03:00  (<http://www.addthis.com/bookmark.php?v=250&username=xa-4b5974f43229926f>)

Delémont, le 24 janvier 2012

Plusieurs projets ambitieux de fusions de communes seront prochainement soumis au vote des populations concernées. Le Gouvernement est favorable à ces regroupements qui doivent permettre de créer des entités communales plus fortes délivrant leurs prestations sur une base plus large.

Le Canton s'est toujours engagé en faveur des fusions de communes. Par l'intermédiaire notamment du Service des communes, il apporte un appui logistique et de conseil tout au long des processus conduisant à des fusions et accorde également une allocation substantielle aux communes fusionnées. Ces mesures incitatives ont permis de conclure avec succès de premières fusions, en particulier dans les districts des Franches-Montagnes et de Porrentruy, où les nouvelles entités fonctionnent à la satisfaction générale. Ces dernières années, le nombre de communes jurassiennes est ainsi passé de 83 à 64 sans que les villages fusionnés y perdent leur identité et que leur vie associative et culturelle n'en soit affectée.

Les quatre projets soumis au vote populaire les 5 février et 25 mars dans la Haute-Sorne, dans le Val Terbi, dans les Franches-Montagnes et à Fontenais-Bressaucourt, s'inscrivent dans la même volonté des communes concernées de regrouper leurs forces, de professionnaliser leurs appareils administratifs, d'accroître leur taille critique pour délivrer les prestations sur une base plus large, enfin d'augmenter leur visibilité sur le plan cantonal. Le Gouvernement estime qu'avec des communes plus grandes et plus fortes, il sera possible d'envisager une redistribution des responsabilités entre le canton et les communes afin de gagner encore en efficacité tant au niveau de l'organisation que sur le plan financier et en favorisant un dialogue et un partenariat accrus.

En termes de gestion des communes, les fusions apportent également de nombreux avantages. Grâce à un bassin de population plus important, les nouvelles communes fusionnées maîtriseront mieux les effets de la démographie. Elles bénéficieront d'une assiette fiscale plus sûre, et par conséquent de finances moins volatiles. La solidarité régionale en sera renforcée. Les postes de nature politique, aujourd'hui peu valorisés, deviendront aussi plus attractifs au sein d'entités plus grandes. Enfin, même regroupées à l'échelle régionale, les nouvelles communes conservent une dimension qui permet d'assurer un service de proximité à la population.

Le Gouvernement est convaincu que le mouvement amorcé ces dernières années, appelé à se poursuivre avec ces quatre projets, va dans le sens d'une organisation montrant notre capacité à mettre en œuvre des projets de société attractifs pour les habitant-e-s du Jura et également pour le Jura bernois et qu'à terme, avec des communes moins nombreuses, mieux organisées et plus influentes, les institutions politiques jurassiennes seront mieux armées pour affronter l'avenir.